

FACTURE ÉLECTRONIQUE

PRÉPAREZ VOTRE SCI



LES DATES À RETENIR

01 SEPTEMBRE 2026

Vous **recevez** les factures électroniques de vos fournisseurs sur une plateforme agréée par l'État.

01 SEPTEMBRE 2027

Vous **émettez** toutes vos factures au format électronique et transmettez vos données de ventes à l'administration *via* votre plateforme



VOTRE SITUATION



Qu'est-ce qui change pour ma SCI ?

- **SCI sans option TVA (cas le plus fréquent)**

Aucune obligation d'émission de factures électroniques, mais vous devez pouvoir recevoir les factures de vos fournisseurs sur une plateforme

- **SCI avec option TVA**

Locataires entreprises : Vous devrez leur envoyer des factures électroniques *via* une plateforme agréée (PA, anciennement PDP)

Locataires particuliers : Vos loyers devront être déclarés à l'administration *via* votre plateforme



CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE MAINTENANT (CHECK-LIST)

ÉTAPE 1

Vérifiez si vous avez opté pour la TVA

- En cas de doute, demandez à votre expert-comptable

ÉTAPE 2

Choisissez votre plateforme PA

- Si vous avez un expert-comptable, demandez-lui conseil, c'est votre partenaire de confiance
- Comparez 3 offres (prix, simplicité, assistance)

ÉTAPE 3

Préparez vos outils

- Si vous ne disposez pas de logiciel spécifique et que vous facturez des professionnels, équipez-vous d'un logiciel compatible
- Sinon, contactez votre éditeur de logiciel comptable/facturation
- Demandez la mise à jour si nécessaire

ÉTAPE 4

Testez votre système avant l'été 2026

- Faites des essais avec des factures test
- Vérifiez que tout fonctionne avant l'échéance
- Préparez une information pour vos locataires entreprises

FACTURE ÉLECTRONIQUE



POINTS D'ATTENTION

- **Acompte reçu d'un professionnel ?**

Vous devez faire une facture avec les montants HT et TVA, puis une facture de solde avec référence à la facture d'acompte

- **Même si vos loyers sont exonérés de TVA,**

Vous devez pouvoir recevoir des factures électroniques

- **Si vous avez opté pour la TVA sur des prestations de services,**

vous devez signaler chaque paiement reçu pour éviter de payer la TVA à l'émission



CONCRÈTEMENT DANS VOTRE QUOTIDIEN

AVANT

- Client entreprise = encore des factures papier
- Classement manuel
- Risque d'erreurs
- Temps perdu
- Stockage papier
- Envoi manuel à votre expert-comptable

APRÈS

- Automatisation totale
- La facture est envoyée automatiquement
- Suivi en temps réel des factures
- Moins d'erreurs
- Gain de temps pour vous
- Archivage automatique
- Transmission directe à votre expert-comptable

BESOIN D'AIDE ?

Votre expert-comptable peut vous accompagner pour :

✓ Clarifier votre situation au regard de la TVA

✓ Choisir la meilleure plateforme pour votre SCI

✓ Paramétrer vos outils

✓ S'assurer que tout est prêt à temps

Contactez votre expert-comptable sans tarder !